

**FICHE SANITAIRE DE LIAISON – ANNEE SCOLAIRE 2022-2023  
ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES**

Photo récente

(Obligatoire)

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : / / Sexe : F  M

**RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT**

Autorité parentale : Conjointe Exclusive

**RESPONSABLE LEGAL 1 / TUTEUR**

**RESPONSABLE LEGAL 2**

Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
Ville :	Ville :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
Téléphone Domicile :	Téléphone Domicile :
Email :	Email :

**En cas de divorce ou de séparation des parents, un document juridique instituant les modalités (même provisoires) de garde du ou des enfants doit être transmis ou une attestation sur l'honneur signée des deux parents, à défaut. Ce document précisera la date de séparation et les modalités de garde ainsi que la répartition entre les deux parents des frais liés aux activités péri et extrascolaires.**

➤ **Assurance civile :** Nom de l'assureur : Numéro de contrat :  
 ➤ **Médecin traitant :** Nom : Téléphone :

**CONTACTS DE LA FAMILLE**

**UTILISATION DES COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES ET ÉLECTRONIQUES - DROIT A L'IMAGE**

➤ Je soussigné(e) responsable légal(e) autorise le SIPGAP à m'adresser des informations par le biais de mon adresse téléphonique et de mon téléphone portable (exemples : alertes d'ouverture/de fermeture des réservations vacances, informations grève ...). Oui  Non

➤ Je soussigné(e) responsable légal(e) autorise le SIPGAP à utiliser les photos de mon enfant dans un but informatif ou événementiel afin de promouvoir les activités de loisirs organisées par le SIPGAP, site internet du SIPGAP, espace, affiches, catalogues, flyers, diaporamas de présentation et support DVD. Oui  Non

**RENSEIGNEMENTS SANITAIRES CONCERNANT LA SANTÉ DE L'ENFANT**

• **Allergies :** Alimentaires  Médicamenteuses  Autres

• **PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :**

Votre enfant a-t-il un PAI scolaire ? Oui  Non   
 Avez-vous transmis le PAI municipal dûment renseigné et signé ? Oui  Non   
 Votre enfant est-il suivi par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ? Oui  Non   
 (Si vous avez coché OUI, merci de prendre contact avec la Directrice de l'ALSH pour convenir d'un rendez-vous. Nous pourrions évaluer ensemble les moyens matériels et/ou humains pour l'accueil de votre enfant).

• **Problèmes de santé et antécédents :**

• **Copie du carnet de santé à fournir**

Pour les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les 11 vaccinations ci-dessus sont obligatoires.

Pour les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, seules les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont exigées.

## RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES DES RESPONSABLES LÉGAUX

### SIGNATURE DES RESPONSABLES LEGAUX (Obligatoire)

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et j'autorise le SIPGAP, à prendre, le cas échéant, toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendue nécessaire par l'état de l'enfant.

L'inscription aux activités péri et extrascolaires vaut acceptation du règlement intérieur des activités scolaires et périscolaires.

**(Procédures susceptibles d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales dans le cadre de la crise sanitaire - covid 19)**

Fait à Les ABYMES, le        /

/

**Responsable légal 1**

**Responsable légal 2**

**INFORMATIONS RGPD:** Le responsable du traitement de vos données est le SIPGAP, dont le siège social se situe route de la piscine, Dugazon 97139, Les ABYMES. Les données personnelles concernées sont : l'état civil de la famille, la situation familiale, la photo d'identité de l'enfant, les renseignements relatifs à l'assurance, l'autorisation de sortie et les coordonnées de tiers à contacter, l'autorisation de droit à l'image, le consentement à l'envoi d'informations par mail et par téléphone, les renseignements sanitaires, le cas échéant les données relatives à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), ainsi que la signature électronique ou manuscrite. Ces données sont recueillies dans le cadre d'une mission de service public. Elles sont collectées afin de procéder à l'inscription de l'enfant aux activités périscolaires et extrascolaires, à la gestion administrative et financière des dossiers, aux déclarations d'accident et à l'information des parents. Elles sont conservées pour une durée d'un an sur le site. Ces informations sont à l'usage exclusif des services du SIPGAP. Elles sont également transmises aux services de la préfecture, à la police nationale, si besoin à l'assureur Du SIPGAP et aux services de protection de l'enfance. Le recueil de ces données est obligatoire. A défaut de transmission, l'inscription et la participation aux activités est impossible. Conformément à la Loi « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, de portabilité et d'effacement de vos données .Un justificatif d'identité sera à joindre à la demande. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL...